

FRÉQUENTATION ET MOBILITÉ \

NUITÉES QUOTIDIENNES DES TOURISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS DANS LA LOIRE EN 2023

9,01 millions de nuitées touristiques enregistrées en

2023 dans la Loire
 > soit une fréquentation stable (+0,54%) par rapport à 2022.
 > Se rapproche du volume 2019 : -3,7%

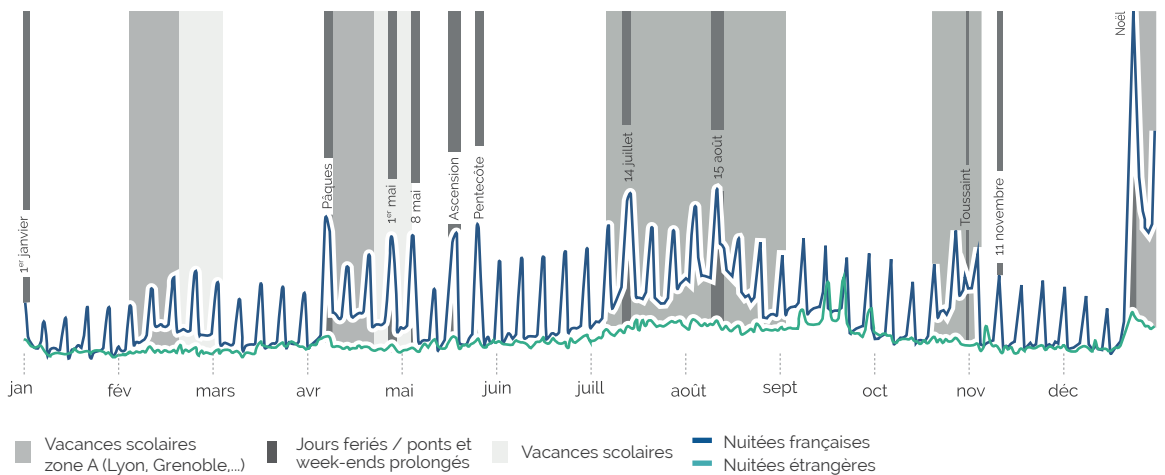


24 700 nuitées par jour en moyenne

JOURNÉE LA MOINS FRÉQUENTÉE :
LE 15 JANVIER
 AVEC **11 300 NUITÉES**

PIC DE FRÉQUENTATION
LE 24 DÉCEMBRE

SEÉT I

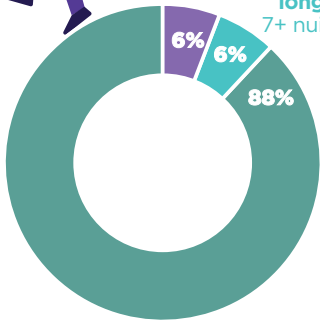


Enquête Flux Vision - Orange Business 2023

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

2,3 jours en moyenne par séjour

moyen 4-6 nuits
long 7+ nuits
court 1-3 nuits

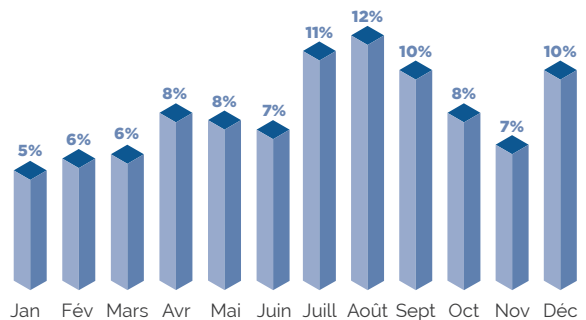
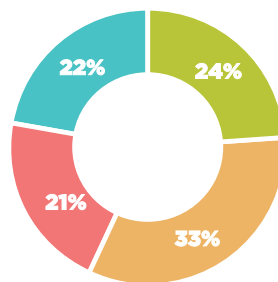


RÉPARTITION SAISONNIÈRE DE LA FRÉQUENTATION

33% des nuitées sont consommées sur la saison estivale



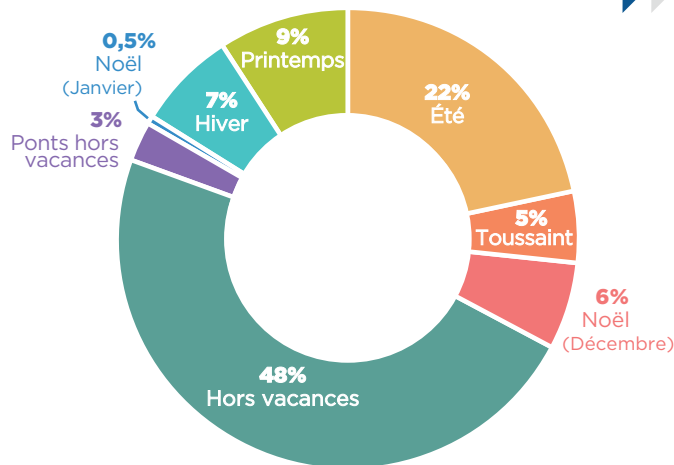
● Printemps
 ● Été
 ● Automne
 ● Hiver



RÉPARTITION DES NUITÉES VACANCES / HORS VACANCES



52% des nuitées sont consommées pendant les périodes de vacances ou de ponts



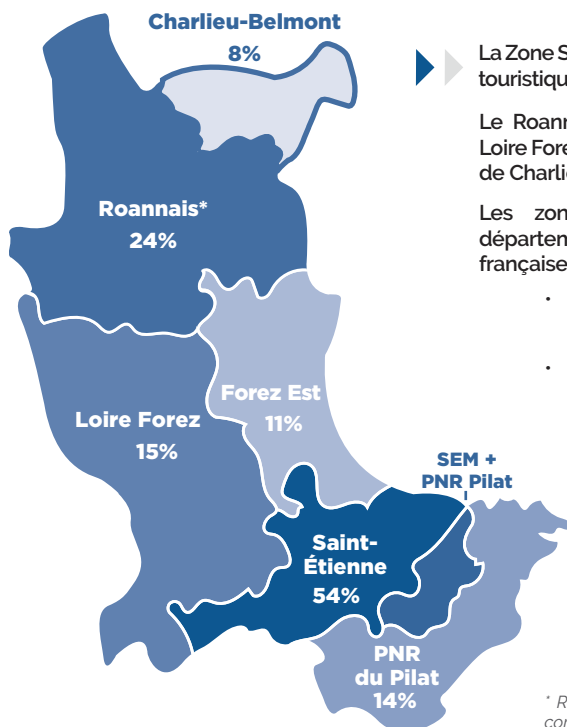
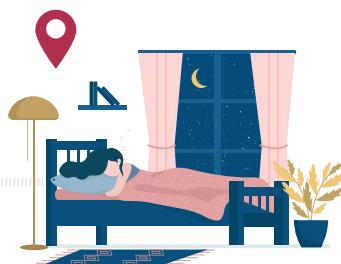
Des vacances d'été stables et une part grandissante des vacances de printemps :

Globalement, sur les périodes de vacances scolaire, la fréquentation est stable (-1,3%) par rapport à 2022.

Les vacances d'été représentent 22% des nuitées annuelles. Cette fréquentation estivale est stable par rapport à 2022 (-0,5%) et est équivalente à l'activité 2019.

Les vacances de printemps, qui représentent 9% des nuitées touristiques annuelles, progressent de 9% par rapport à 2022 et dépassent de 11% le niveau de 2019.

RÉPARTITION DES NUITÉES TOURISTIQUES PAR ZONE INFRA DÉPARTEMENTALE



La Zone Saint-Étienne Métropole concentre 54% des nuitées touristiques observées sur le Département de la Loire.

Le Roannais compte 24% des nuitées départementales, Loire Forez 15%, le PNR du Pilat 14%, Forez Est 11% et le Pays de Charlieu-Belmont 8%.

Les zones incluant les grands pôles urbains du département concentrent la majorité des nuitées françaises et étrangères :

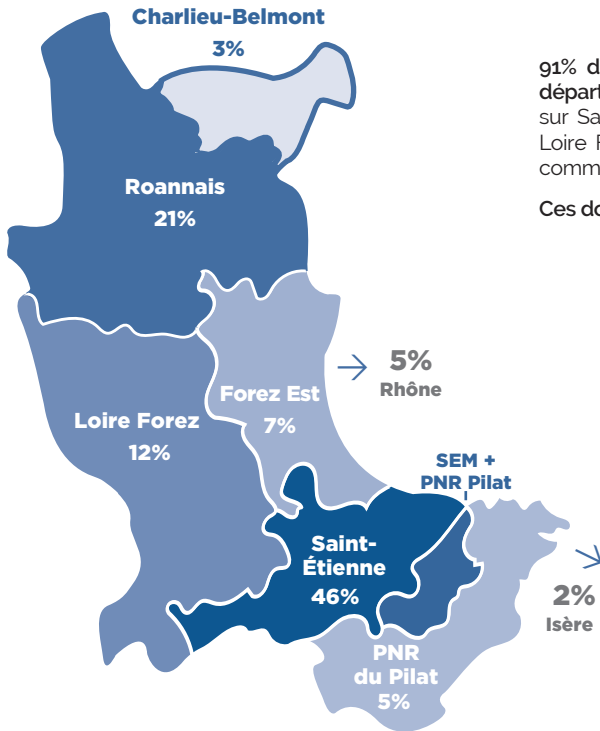
- Saint-Étienne Métropole : 62% des nuitées étrangères et 49% des nuitées françaises.
- Roannais : 19% des nuitées étrangères et 27% des nuitées françaises

Alerte méthodologique :

Les zones infra-départementales observées peuvent se superposer, à l'instar de Saint Etienne Métropole et du PNR du Pilat ou du Roannais et de Charlieu-Belmont qui partagent certaines communes. **Les pourcentages présentés sont les parts des nuitées pour chacune des zones.** Les parts ne sont pas cumulables et leur somme n'est pas égale au total départemental.

* Roannais : Zone regroupant Roannais Agglomération, ainsi que les communautés de Communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable, de la COPLER et du Pays de Charlieu Belmont

DANS LA LOIRE, VERS LA LOIRE ET LES DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

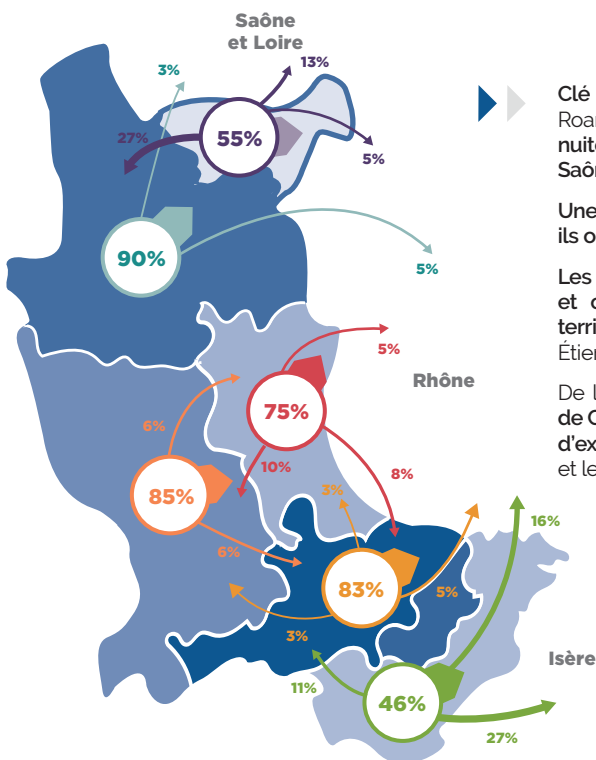


91% des touristes séjournant dans la Loire restent sur le département le lendemain de leur nuitée, dont 46% se font sur Saint Étienne Métropole, 21% dans le Roannais, 12% sur Loire Forez, 7% sur Forez Est, 5% sur les communautés de communes du Pilat et 3% sur la Pays de Charliu Belmont.

Ces données sont stables par rapport à 2022.



ZONES D'HÉBERGEMENT, VERS LA LOIRE ET LES DÉPARTEMENTS LIMITOPHES



Clé de lecture : 90% des touristes dormant dans le Roannais, restent sur le Roannais le lendemain de leur nuitée, 5% partent en excursion dans le Rhône, 3% en Saône et Loire.

Une grande majorité des touristes restent sur la zone où ils ont dormi.

Les touristes dormant sur le PNR du Pilat font exception et ont plus tendance à aller en excursion hors du territoire, à destination de l'Isère, du Rhône ou de Saint-Étienne Métropole.

De la même manière, les touristes dormant sur le Pays de Charliu Belmont ont tendance à élargir leur territoire d'excursions vers le reste du Roannais, la Saône-et-Loire et le Rhône.

- Saint-Étienne
- Roannais
- Loire Forez
- Forez Est
- Pilat
- Charliu Belmont

